Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 022-212203921-20260624-652026-DE

Mairie de Plévenon Cap Fréhel

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN

COMMUNE DE PLEVENON

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24/06/2025

L'an deux mille vingt-six, le 24 JUIN, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis à 19h00 à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Philippe LOHIER, Maire.
Date de la convocation et de la publicité : le 17/06/2026
Etaient présents : Mesdames et Messieurs Philippe LOHIER, Marie-José JOLY-RICHEUX, Anne DURAND, Géraldine CARDIN, Eric DROGUET, Isabelle LECLERCQ, Sarah HARDOUIN, Eliane RUELLAN, Hervé VAN PRAAG, Anne-Sophie HOCQUET, Marc LEMARIé, Michel PANSART, Olivier LACHIVER, Alain CABARET
Secrétaire de séance Eliane RUELLAN
Représentés : Gilbert PHILIPPE représenté par Michel PANSART

Nombre de Conseillers : 15 **En exercice : 15** **Présents : 14** **Votants : 15**

DELIBERATION N°65-2026 Désignation d'un correspondant incendie et secours

Monsieur le Maire informe le conseil du courrier de la préfecture demandant la désignation **d'un correspondant incendie et secours**

Monsieur Gilbert PHILIPPE est candidat à cette fonction.

Le conseil à l'unanimité décide de nommer Monsieur Gilbert PHILIPPE en tant que **correspondant incendie et secours**

Fait à Plévenon, le 25/06/2026

Le Maire, Philippe LOHIER

MAIRIE DE PLEVENON (Côtes-d'Armor)

Le Maire,

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www telerecours.fr

Publié et Transmis au représentant de l Etat le : 25/06/2026

MAIRIE DE PLEVENON (Côtes-d'Armor)